

UNI - MT



Gérant : Hassan ARABI
Gérant suppléant : Rémi DURAN

CARACTÉRISTIQUES

CODE ISIN :

Part C : FR0010370528
Part D : FR0010368175

FORME JURIDIQUE :

SICAV de Droit Français

CLASSIFICATION AMF :

Obligations et autres titres de créances libellés en euro

DATE DE CREATION :

Part C : 18/09/2006
Part D : 23/06/1980

INDICATEUR DE REFERENCE :

FTSE MTS EUROZONE HIGHEST-RATED GOV BOND 3-5 Y

VALORISATION :

Quotidienne

FRAIS DE GESTION :

1,196% TTC max

DROITS D'ENTREE :

0,25%

DROITS DE SORTIE :

Aucun

AFFECTATION DES RESULTATS :

Capitalisation : Part C
Distribution : Part D

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE :

2 ans

SOUCRIPTIONS / RACHATS :

Ordres reçus chaque jour jusqu'à 11h00 à la Banque Palatine et centralisés à 11h30 chez CACEIS BANK FRANCE. Ces ordres seront exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.



OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Palatine Première recherche une performance supérieure au marché des emprunts de l'Etat Français de maturité 5-7 ans.

Son portefeuille est composé de titres d'Etats de la zone euro sans contrainte de maturité.

La fourchette de sensibilité au taux d'intérêt est comprise entre 0 et 9, en privilégiant la plage entre 3 et 7.

En substitution de la détention directe de titres, le gérant peut ajuster son exposition par des opérations sur futures et options sur taux et/ou indices.

PROCESSUS DE GESTION

La gestion est active et repose sur les sources de valeur ajoutée suivantes :

- > Une gestion dynamique de la sensibilité dans les limites évoquées,
 - > Un positionnement des maturités sur toutes les durées de la courbe des taux,
 - > Le choix de signatures dans le périmètre des émetteurs éligibles.
- La construction du portefeuille intègre, en aval de l'analyse financière, 3 critères ISR relatifs à la méthodologie de notation de la société Vigeo : protection et environnement, engagements en faveur de la protection sociale et des solidarités, Etat de droit et gouvernance.

PALATINE ASSET MANAGEMENT

- 30 ans d'expérience dans la gestion actions, obligataire, monétaire et performance absolue.
- Un fort niveau d'exigence découlant de son positionnement historique auprès des investisseurs institutionnels et mis à la disposition des clients privés.
- La recherche d'un partenariat de long terme, à l'écart des phénomènes de mode.
- Des choix tranchés dans la sélection de valeurs avec un risque maîtrisé.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU

Prix Patrimoine Privé – Les Excellences 2016
pour Uni-Hoche.
Actions France grandes capitalisations Mixte

Prix Patrimoine Privé – Les Excellences 2015
pour Uni-Hoche.
Actions Françaises grandes capitalisations 10 ans

Morningstar AWARD 2013 pour Uni-Hoche.
Meilleur fonds actions France grandes capitalisations

Alpha League Table 2013 : 9^e place de la société de gestion au classement

AUTRES OPC DE LA GAMME OBLIGATIONS

- > Uni-MT
- > Palatine Revenu Trimestriel

INTERVIEW DU GÉRANT

Pourquoi concentrer un portefeuille sur des titres d'Etat ?

Pour privilégier la qualité des signatures qui est généralement très supérieure à celles des signatures dites privées. La nature du gisement des titres tant par son volume que par la diversité des pays émetteurs offre de réelles possibilités d'arbitrage.

Comment intégrez-vous les critères ISR dans votre sélection de titres ?

L'analyse ISR offre un complément d'analyse pertinent pour apprécier la qualité respective des Etats dans une optique de moyen et long terme et prendre en compte un modèle de société auquel l'investisseur est attaché.

Comment protégez-vous le portefeuille contre la hausse des taux ?

Dans l'hypothèse d'une reprise de l'inflation, le gérant a la possibilité de réduire de manière importante la sensibilité du portefeuille, la sensibilité du fonds pouvant être abaissée jusqu'à 0.

(Interview : mars 2017)

PROFIL DE RISQUES

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fonds.



Profil de risque et de rendement au 30-12-2016

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le(s) risque (s) important (s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini (s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou le prospectus.

« Investir dans des emprunts d'Etat, principalement européens, en privilégiant ceux qui offrent les perspectives estimées les meilleures par Palatine Asset Management en termes de rendement-risque »